

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2005-2008

du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières

Août 2005

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 16 août 2005

Monsieur Paul Dumetz
Directeur général
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
100, rue Gamelin
Gatineau (Québec) J8V 1V9

Objet : Plan d'aide à la réussite 2005-2008

Monsieur le Directeur général,

À sa réunion du 11 août 2005, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2005-2008 du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières.

Le Collège a présenté un nouveau plan de réussite. Ce plan s'appuie sur une vision de ce qu'est la réussite et sur une meilleure connaissance des obstacles à la réussite. Il contient cinq orientations autour desquelles s'articulent les moyens privilégiés pour favoriser la réussite des élèves. Pour chacun de ces moyens, les modalités, les responsabilités et l'échéancier de mise en œuvre sont précisés.

Lors de l'analyse du bilan du plan 2000-2003, la Commission avait recommandé au Collège « *d'effectuer une analyse approfondie des mesures mises en place* ». Le Collège n'a pas procédé à une telle analyse. Toutefois, la démarche retenue pour l'élaboration du nouveau plan de réussite a donné lieu à une consultation d'un groupe de finissants et des enseignants, laquelle a permis une réflexion sur les moyens que le Collège doit maintenir, renforcer et créer afin de favoriser la réussite des élèves.

La Commission avait aussi suggéré au Collège de porter une attention particulière dans son prochain plan à l'indicateur « taux de réinscription globale au troisième trimestre » pour lequel la Commission avait constaté une tendance à la baisse. Dans son nouveau plan, le Collège soulève cette problématique particulière et indique que, en raison de sa petite taille, il pourrait offrir à ses élèves un accompagnement plus soutenu. C'est pourquoi, il prévoit une mesure qui vise le repérage plus rapide et un meilleur encadrement des élèves susceptibles de vivre des difficultés.

...2

Avec son nouveau plan d'aide à la réussite, le Collège affine son approche à l'égard de la réussite des élèves. Il y définit sa vision de la réussite, identifie les obstacles afférents, précise les cinq orientations qui encadreront son action dans ce domaine et spécifie les modalités de mise en œuvre des mesures qu'il retient pour assurer la réussite de ses élèves. La Commission estime que ce nouveau plan lui permettra de bien soutenir la réussite et la diplomation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Robert Langlois, agent de recherche